RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU VAR

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10	10

<u>Date de la Convocation</u> 03/10/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AIGUINES

Séance du 10 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix octobre à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de :

M. MORDELET Charles-Antoine, Maire en exercice.

<u>Présents</u>: Mmes BARTIAUX Claudine, CHAUVIN Hélène, GRADASSI Colette, HÉBRARD Valérie, TROIN Katia, et MM. BAGARRE Jean-Pierre, GARENCE Jacques, GARRON Patrice, MORDELET Pierre

Absents représentés:

<u>Absents excusés non représentés :</u> BASCOUL André Mme HÉBRARD Valérie a été nommée secrétaire.

Objet de la délibération

Délibération n°33/2025 : FONCIER : DEMANDE DE CESSION DE PARCELLE

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la demande de Madame et Monsieur OSTROWSKI proposant d'acquérir une parcelle communale cadastrée section C numéro 158.



Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des votants :

REJETTE la proposition de Madame et Monsieur OSTROWSKI

DEMANDE à Monsieur le Maire d'en informer Madame et Monsieur OSTROWSKI

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré à Aiguines, les jour, mois et an susdit

Le Maire, Charles-Antoine MORDELET,